



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1291

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon pour l'organisation de la 9^e édition des Journées de l'économie du 8 au 10 novembre 2016 à Lyon

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1291**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon pour l'organisation de la 9^e édition des Journées de l'économie du 8 au 10 novembre 2016 à Lyon**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Fondation pour l'université de Lyon (FPUL) est née en 2012 de la fusion de la Fondation scientifique de Lyon et du sud-est et de la Fondation Rhône-Alpes futur. La création de la FPUL résulte d'une volonté commune du monde économique, de l'Université de Lyon et des acteurs publics.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation a pour objectif d'appuyer l'ambition de l'Université de Lyon de faire partie des 10 plus grands pôles d'enseignement supérieur et de recherche en Europe. Elle favorise le rayonnement international de l'université, contribue à son excellence et renforce les liens qu'elle tisse avec le territoire.

La FPUL intervient sur 3 champs d'action :

- l'organisation de grands événements sur la région lyonnaise, financés par les collectivités et les entreprises dont les Journées de l'économie, BioVision, Campus création, etc.,
- la mise en avant des avancées du territoire en matière de connaissance scientifique, de recherche et d'innovation, en relation avec les besoins économiques et sociétaux locaux, nationaux et internationaux,
- l'hébergement de fondations abritées dont elle assure la gestion administrative et juridique ainsi que l'accompagnement opérationnel.

Organisées à Lyon depuis 2008, sous l'impulsion de monsieur Pascal Le Merrer, enseignant à l'Ecole normale supérieure (ENS) de Lyon, les Journées de l'économie (Jéco) sont à ce jour uniques en France. En tant qu'organisateur de cet événement national grand public, la FPUL sollicite le soutien financier de la Métropole.

L'objectif est de présenter aux citoyens une pédagogie de l'économie pour une meilleure compréhension des enjeux et des mécanismes économiques et sociaux contemporains. Il s'agit d'un événement gratuit, accessible sur inscription.

Les Journées de l'économie offrent une occasion d'ouvrir la réflexion économique à un large public en conciliant la présentation pédagogique des analyses et les débats entre économistes, chefs d'entreprise, journalistes, acteurs sociaux et responsables politiques.

a) - Objectifs

La Métropole de Lyon est l'un des principaux partenaires de l'événement. Son soutien a pour objectif d'accompagner les Journées de l'économie afin qu'elles se positionnent comme l'événement national grand public de référence sur les sciences économiques.

Les Journées de l'économie sont l'occasion pour la Métropole de développer la visibilité nationale du territoire comme lieu de débat économique et de valoriser son dynamisme économique et ses ressources universitaires.

La couverture médiatique de l'événement est une opportunité de valoriser le territoire grâce à la présence durant 3 jours de personnalités nationales et internationales.

Au regard de l'intérêt que représente cet événement pour le territoire, de son rayonnement et de son ampleur grandissante en termes de public touché et de visibilité, la Métropole souhaite renouveler son soutien à l'organisation de cette manifestation.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2015 et bilan

Par délibération n° 2015-0430 du Conseil du 6 juillet 2015, la Métropole a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 58 000 € au profit de la FPUL pour la tenue, à Lyon, de la 8^e édition des Journées de l'économie 2015.

Les Journées de l'économie 2015 se sont déroulées à Lyon du 13 au 15 octobre et ont représenté un réel succès, tant au niveau de la fréquentation de l'événement qu'au niveau de l'organisation et de la qualité des conférences.

Le thème général de l'édition 2015, "Qu'attendons-nous pour agir ?", a permis de réunir plus de 260 intervenants autour de 64 conférences, débats, et expositions dans plus de 10 lieux prestigieux de la ville (Théâtre des Célestins, Palais de la Mutualité, etc.).

L'événement confirme le succès rencontré en 2014 et stabilise le nombre de participants avec plus de 10 700 personnes. Des partenariats avec plusieurs universités françaises ont permis la visite de 10 délégations d'étudiants.

Le programme des conférences a traité des thèmes tels que l'avenir de l'Etat providence, la gouvernance de la zone euro ou encore l'adaptation au changement climatique. De prestigieux intervenants ont répondu présents pour cette 8^e édition : messieurs Emmanuel Macron, James Galbraith, Pierre de Chalendar, mesdames Cynthia Fleury, Agnès Benassy-Queré, etc.

Avec le soutien de la Métropole, une campagne d'affichage sur 300 panneaux JC Decaux de la Ville de Lyon a été développée sur le territoire. L'événement a bénéficié de partenariats média importants et ciblés parmi lesquels Alternatives économiques, Tribune de Lyon, Le Monde, Acteurs de l'Économie. Ces 2 derniers ont chacun édité un numéro spécial dédié à l'événement et très apprécié du public.

Chaque année, une quinzaine de conférences sont retransmises en direct sur le site internet des Journées de l'économie. L'événement connaît un grand succès sur internet avec plus de 2 000 visionnages complets des conférences mises en ligne depuis 2008.

En 2015, monsieur Pascal Le Merrer a participé à la campagne de communication Only Lyon. Cette action a permis d'offrir davantage de visibilité aux Journées de l'économie tout en valorisant le soutien de la Métropole à l'événement.

c) - Programme de l'édition 2016 et plan de financement prévisionnel

La 9^e édition des Journées de l'économie se tiendra à Lyon les 8, 9 et 10 novembre 2016. Cette année encore, de prestigieux intervenants du monde politique et économique sont attendus.

L'organisation des conférences est validée par un comité scientifique réunissant les principaux économistes académiques et journalistes économiques au niveau national. Ce comité est présidé par monsieur Roger Guesnerie, du Collège de France.

Les Journées de l'économie sont placées sous le haut patronage de l'Assemblée nationale et soutenues par le Ministère de l'Education nationale.

Aujourd'hui, les Journées de l'économie ont atteint une taille adaptée aux ambitions de l'événement avec environ 10 000 participants.

Reprenant le format des éditions précédentes, l'ambition des Journées de l'économie 2016 est de confirmer leur réussite en termes de nombre de participants et de retombées médiatiques au niveau local et international.

En parallèle des conférences, les organisateurs souhaitent développer des visites de lieux clefs du territoire suivi d'ateliers-débats.

Des actions seront engagées afin d'apporter des améliorations à l'événement et développer :

- la participation des entreprises et des acteurs économiques locaux,
- l'internationalisation des intervenants en proposant la traduction de certaines conférences,
- les partenariats avec les facultés d'économie et les grandes écoles françaises et étrangères pour valoriser les ressources universitaires en sciences économiques de l'agglomération lyonnaise,
- le recrutement de nouveaux partenaires privés et publics afin de sécuriser le développement de l'événement.

Budget prévisionnel 2016

Dépenses	Budget (montant en €)	Recettes	Budget (montant en €)
communication	53 000	Métropole de Lyon	56 000
logistique	36 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	36 000
prise en charge des intervenants	65 500	Ministère de l'économie	30 000
frais de personnel	202 500	Caisse des dépôts et consignations	40 000
frais de fonctionnement et de gestion	71 000	Banque de France	30 000
délégation élèves journalistes	1 500	CERA	80 000
		BRED	40 000
		Cabinet Mazars	35 000
		AFSE	8 000
		Lazard Gestion Frères	40 000
		Kéolis	10 000
		autres mécènes	25 000
Total	430 000	Total	430 000

Le budget global pour l'organisation de la manifestation en 2016 s'élève à 430 000 €. Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 56 000 € au profit de la FPUL dans le cadre de l'organisation de l'édition 2016 des Journées de l'économie à Lyon (en baisse de 3,45 % par rapport à la subvention accordée en 2015) ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 56 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), pour la préparation et l'organisation des Journées de l'économie du 8 au 10 novembre 2016,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 6574 - fonction 64 - opération n° 0P02O0866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.